

Message adressé à l'ensemble des professeurs du Lycée Iman

Le 15/10/2025

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que cette rentrée s'est bien passée pour chacun d'entre vous et que cette nouvelle année scolaire s'annonce porteuse de réussite, de sérénité et d'épanouissement professionnel. Je tiens à vous redire ma confiance et mon souhait que chacun puisse exercer dans les meilleures conditions possibles, dans le respect mutuel et au service de nos élèves.

Après plus d'une semaine de cours, plusieurs points importants doivent être rappelés afin d'assurer un fonctionnement rigoureux et harmonieux au sein du lycée :

1. Ponctualité

Les retards répétés ont été signalés. La ponctualité est une obligation professionnelle et un exemple à donner aux élèves.

2. Respect des horaires de cours

Les enseignants ne doivent en aucun cas libérer les élèves avant la fin de la séance.

3. Présence en classe

Les professeurs doivent rester en permanence dans leur salle de cours. Il est interdit d'envoyer des élèves faire des photocopies ou accomplir d'autres tâches à l'extérieur.

4. Procédure d'exclusion

L'exclusion d'un élève doit rester une mesure exceptionnelle. Elle doit être précédée de démarches éducatives et justifiée par un formulaire à remplir avant toute décision.

L'élève exclu doit recevoir un travail à effectuer pendant la période d'exclusion, que le professeur devra corriger et intégrer dans son suivi pédagogique.

5. Comportement envers les élèves

Aucune forme d'humiliation (mettre à genoux, face au mur, etc.) ne sera tolérée. Le respect et la dignité de l'élève sont des principes non négociables.

6. Utilisation du téléphone

L'usage du téléphone portable pendant les cours, par les enseignants ou les assistantes, est strictement interdit sauf en cas de nécessité pédagogique dûment justifiée. Dans ce cas, l'utilisation doit être signalée au préalable au responsable pédagogique et à la vie scolaire.

7. Propreté et ordre des salles de classe

Chaque enseignant doit veiller à la propreté de sa salle et à la discipline de ses élèves :

- Les déchets doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet.
- Le tableau doit être effacé avant de quitter la salle.
- Les lumières, climatiseurs et appareils électriques doivent être éteints après le cours.
- Les enseignants qui assurent les dernières heures de la journée doivent veiller à ce que les élèves quittent la salle dans le calme et sans bousculade.

Tout acte portant atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'un élève, tout manquement grave à la charte ou au règlement intérieur, entraînera des sanctions immédiates. En cas de récidive, la direction se réserve le droit de mettre fin à toute collaboration avec les enseignants concernés.

Amélie et moi recevons individuellement chaque enseignant dans les prochains jours afin d'échanger sur ces points et de procéder à la signature de la charte.

Je compte sur l'engagement et le professionnalisme de chacun pour garantir un climat serein, respectueux et exemplaire au sein du Lycée Iman.

Cordialement

Abdoullah MOUNIR
Directeur Général